



Mardi 2 juillet 2013

dossier de presse

## **Ré-industrialisation de l'ex-site SAMRO à Balbigny**

Par **Bernard BONNE**, Président du Conseil général

et **Georges ZIEGLER**, Premier Vice-Président du Conseil général chargé de l'Economie et de l'Aménagement numérique des territoires

et **Jean-Marc RÉGNY**, maire de Balbigny, Président de la Communauté de Communes de Balbigny, vice-Président du syndicat mixte ZAIN A89 Loire Centre

**Rappel des enjeux :** \_\_\_\_\_ **2**

**Un projet porté par le Conseil général, le syndicat mixte ZAIN A89 Loire Centre, l'ADEL**

**et l'EPORA :** \_\_\_\_\_ **2**

Rachat du site et réalisation des travaux par l'EPORA : \_\_\_\_\_ **2**

Nouvelles implantations à venir : \_\_\_\_\_ **3**

**Le Conseil général toujours mobilisé pour l'emploi et l'activité économique dans le**

**département :** \_\_\_\_\_ **3**

contact presse :

**Pierre CHAPPEL**

☎ 06 21 12 25 47

[pierre.chappel@c42.fr](mailto:pierre.chappel@c42.fr)

## **Rappel des enjeux :**

Le Tribunal de Commerce de la Roche-sur-Yon a définitivement scellé l'avenir de l'entreprise SAMRO (fabrication et réparation de remorques et semi-remorques) le 28 janvier dernier en rejetant les 3 offres de reprise du site de Balbigny dont les 77 salariés ont fait l'objet d'une procédure de licenciement.

Depuis cette date, un comité de pilotage (ADEL, Conseil général de la Loire, élus de Balbigny, ex-représentants CGT du personnel, Etat, Région en tant que de besoin) se réunit chaque semaine sous la présidence de Georges Ziegler pour assurer la reconversion du site actuellement propriété du pool bancaire SOGEFIMUR.

## **Un projet porté par le Conseil général, le syndicat mixte ZAIN Loire Centre, l'ADEL et l'EPORA :**

### **Rachat du site et réalisation des travaux par l'EPORA :**

Sous l'impulsion de Georges ZIEGLER, une solution permettant une ré-industrialisation rapide du site a pu être trouvée et mise en place. Cette solution consiste à :

- Intégrer le site SAMRO (8,5 ha) au périmètre d'action de la ZAIN A89 Loire Centre. Cette décision a été validée par le Conseil général de la Loire lors de la réunion de la commission permanente du 3 juin dernier ;
- Faire acheter le site (3,5M€) et réaliser les travaux (création d'une voirie de desserte, individualisation de chaque lot - *chiffrages en cours*) par l'EPORA.
- Vendre le site en lots aux différentes entreprises désireuses de s'implanter (dans cette attente, des baux précaires seront signés dès le début du mois de juillet).

## **Nouvelles implantations à venir :**

Les 1ères implantations des entreprises devraient se faire durant l'été.

Au moins 4 entreprises, toutes du secteur industriel (tôlerie fine, carrosserie industrielle, fabrication de remorques de poids lourds, fabrication de quad), devraient s'installer sur le site Ex-SAMRO d'ici les prochains mois.

30 à 40 emplois seront créés fin 2013, 70 emplois fin 2014 et 120 fin 2015.

A noter une entreprise (SBM) spécialisée dans la fabrication d'essieux a temporairement occupé le site ex-SAMRO avant de se relocaliser à proximité, compte tenu des délais nécessaires à son acquisition. 5 emplois (ex-SAMRO) ont été créés.

## **Le Conseil général toujours mobilisé pour l'emploi et l'activité économique dans le département :**

Depuis l'annonce de la fermeture du site, le Conseil général a toujours tenté de créer un climat de confiance visant à rassurer les investisseurs en :

- animant, chaque semaine, un Comité de pilotage pluraliste et partenarial qui a suivi et orienté l'évolution du dossier. Chacun, quelle que soit sa position, sa tendance politique, pouvait s'exprimer librement et agissait en faveur de l'intérêt général.
- mobilisant des moyens humains et financiers à travers l'ADEL qui a été chargée de coordonner l'ensemble des démarches nécessaires (acquisition du site en lien avec EPORA, prospection des entreprises, accompagnement dans leur démarche d'implantation et de développement (mobilisation des aides de l'État, de la Région et du Conseil général) à l'aboutissement d'une solution pour le développement de l'emploi sur le site ex-SAMRO.
- prenant, avec les collectivités locales, à travers le Syndicat mixte ZAIN A89 Loire Centre, des décisions rapides (intégration du site au périmètre d'action du Syndicat) et en mobilisant des moyens financiers (rachat et gestion du site auprès d'EPORA à terme en cas d'absence de preneurs privés).
- mobilisant (décisions à venir) des moyens financiers spécifiques au Conseil général pour soutenir et accompagner le développement des entreprises (FADDEL).

Le Conseil général est un acteur clé dans le développement de l'économie locale. Sa connaissance des territoires, du tissu économique local, des problématiques et potentialités locales, en font un partenaire de proximité de première importance qui sait apporter des réponses efficaces et pertinentes aux attentes des Ligériens.